

Fiche d'information financière Assurance-vie branches 21 et 23

iSave Protect & Pension¹	
Type d'assurance-vie	<p>Le produit iSave Protect & Pension est une assurance-vie où le client a le choix entre un ou une combinaison des modes de placement suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantie de capital et rendement garanti (branche 21). • Un rendement lié à l'évolution d'un fonds d'investissement (branche 23). <p>Les primes nettes versées (hors taxe, droits d'entrée et prime de risque éventuelle) bonifient les avoirs sur compte. Les avoirs sur compte sont investis dans un ou plusieurs modes de placement susmentionnés. Le rendement de chaque mode de placement et l'éventuelle participation bénéficiaire bonifient les avoirs sur compte. Les avoirs sur compte peuvent diminuer par l'imputation de certains frais, impôts, primes de risque décès, par d'éventuelles prestations (rachat/retrait, décès, etc.) ou par d'éventuelles diminutions de valeur des avoirs sur compte de la branche 23.</p>
Objectif d'épargne et d'investissement	<p>Le produit iSave Protect & Pension a pour but de constituer une pension complémentaire, éventuellement combinée à une garantie en cas de décès.</p> <p>La garantie principale peut être assortie de garanties complémentaires.</p>
Garanties	<p><u>Garantie principale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Capital en cas de vie.</i> En cas de vie de l'assuré au terme du contrat, les avoirs sur compte constitués sont versés. • <i>Capital-décès.</i> En cas de décès de l'assuré avant le terme, ERGO Insurance verse le capital décès convenu. Ce capital décès est égal aux avoirs sur compte constitués, complétés éventuellement soit à concurrence d'un capital-décès minimal, soit d'un montant assuré supplémentaire. <p><u>Garanties complémentaires optionnelles*</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Capital-décès en cas d'accident.</i> Si l'assuré décède après et en conséquence directe d'un accident, ERGO Insurance verse le capital convenu. • <i>Capital-décès complémentaire (capital partenaire).</i> Si l'assuré de cette couverture décède avant le preneur d'assurance/l'affilié, ERGO Insurance verse le capital convenu. • <i>Décès successif.</i> Si les deux assurés décèdent soit simultanément, soit dans un délai de 12 mois, ERGO Insurance verse le capital convenu. • <i>Rente d'incapacité de travail.</i> Dans la mesure où l'assuré est touché par une incapacité de travail (totale ou partielle), ERGO Insurance verse une rente d'incapacité de travail. • <i>Exonération de prime en cas d'incapacité de travail.</i> Dans la mesure où l'assuré est touché par une incapacité de travail (totale ou partielle), ERGO Insurance verse une rente d'incapacité de travail. <p>*Ces garanties complémentaires sont financées par une partie de la prime totale.</p>
Groupe cible	<p>Cette assurance s'adresse aux personnes qui veulent épargner en toute sécurité ou qui souhaitent investir dans des fonds, pour avoir un complément aux prestations légales de sécurité sociale.</p>
Partie Branche 21	
Rendement	<p><u>« Taux d'intérêt fixe sur 8 ans + garantie capital + participation bénéficiaire* »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • « Taux d'intérêt fixe sur 8 ans + garantie de capital + participation bénéficiaire » est un mode de placement de la branche 21 pour lequel ERGO Insurance garantit qu'aucune perte de placement ne sera subie. Sur les primes nettes versées, ERGO Insurance garantit un taux d'intérêt fixe pour une période de

¹ Cette fiche d'information financière décrit les modalités du produit qui s'appliquent au 17/07/2017.

	<p>8 ans. Ce rendement garanti peut être majoré d'une éventuelle participation bénéficiaire. Le taux d'intérêt fixe sur 8 ans s'élève à 0,50% sur les régimes juridiques et fiscaux avec avantage fiscal. Pour le régime juridique et fiscal assurance individuelle sans réduction d'impôt, ERGO Insurance garantit un taux d'intérêt de 0,25% pendant 8 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le taux d'intérêt fixe sur 8 ans est garanti à compter de la date de paiement de la prime pour une période de 8 ans. Aux éventuelles primes complémentaires et à la participation bénéficiaire est appliqué le taux d'intérêt fixe sur 8 ans que ERGO Insurance applique aux nouvelles assurances-placement de ce type à la date de paiement de la prime complémentaire ou à la date de son Assemblée générale des actionnaires qui décide de l'octroi de la participation bénéficiaire et ce, pour une période de 8 ans à compter de ce moment-là. <p>Au cours des périodes suivantes de 8 ans, est appliqué chaque fois aux avoirs sur compte branche 21 constitués le taux d'intérêt fixe sur 8 ans qu'ERGO Insurance applique à ce moment-là aux nouvelles assurances-placement de ce type. ERGO Insurance publie l'éventuel nouveau taux d'intérêt fixe sur 8 ans sur son site Internet www.ergo.be. Le cycle de 8 ans susmentionné est alors appliqué chaque fois jusqu'au terme.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les intérêts sont générés à la réception des versements sur le contrat. <p><i>* L'éventuelle participation bénéficiaire dépend des résultats réalisés par ERGO Insurance et est fixée chaque année par son Assemblée générale des actionnaires. Les projections relatives à la participation bénéficiaire ne sont pas garanties.</i></p>														
Partie Branche 23	<p>En fonction du type d'assurance-vie choisi, une partie des avoirs sur compte, ou l'intégralité des avoirs sur compte est investie dans une assurance-vie de la branche 23, où le rendement est lié à l'évolution d'un (max. 5) des fonds d'investissement choisi dans la liste ci-dessous par le preneur d'assurance.</p>														
Risques	<p>Cette partie branche 23 de la prime est, après déduction des frais, investie dans le(s) fonds d'investissement choisi(s). Le rendement dépend de l'évolution des marchés financiers et peut varier fortement. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance et peut éventuellement impliquer que le capital investi puisse ne pas être récupéré (totalement) à l'échéance du contrat. Les risques spécifiques de ces fonds sont indiqués ci-après.</p>														
Fonds possibles sous tous les régimes fiscaux	<p><u>Cash</u> Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement DPAM INVEST B Bonds Eur Short Term 1 Y (BE0058191884), une gestion active d'instruments monétaires en euros ayant une durée résiduelle de 12 mois au maximum. Le fonds peut investir dans des « commercial paper », des obligations à taux flottant et des obligations ayant une échéance résiduelle de moins d'1 an. Le fonds essaie de tirer profit des variations des taux sur le marché à court terme.</p> <table border="1" data-bbox="408 1496 1433 1955"> <tr> <td>Gestionnaire de fonds</td> <td>Degroof Petercam Asset Management, Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles</td> </tr> <tr> <td>Date de création</td> <td>02.11.2009</td> </tr> <tr> <td>Profil de risque</td> <td>Défensif</td> </tr> <tr> <td>Classe de risque</td> <td>1 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*</td> </tr> <tr> <td>Durée de placement conseillée</td> <td>Au moins 1 ans</td> </tr> <tr> <td>Frais de gestion</td> <td>0,00082% par jour (0,30% par an)</td> </tr> <tr> <td></td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent; Risque d'inflation : en cas d'inflation en hausse, les titres de créance peuvent perdre plus fortement en valeur que d'autres types d'actifs, principalement si le rendement de l'obligation (dans laquelle investit le fonds sous-jacent) ne compense pas la perte réelle de pouvoir d'achat causée par l'inflation; </td> </tr> </table>	Gestionnaire de fonds	Degroof Petercam Asset Management, Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles	Date de création	02.11.2009	Profil de risque	Défensif	Classe de risque	1 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*	Durée de placement conseillée	Au moins 1 ans	Frais de gestion	0,00082% par jour (0,30% par an)		<ul style="list-style-type: none"> Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent; Risque d'inflation : en cas d'inflation en hausse, les titres de créance peuvent perdre plus fortement en valeur que d'autres types d'actifs, principalement si le rendement de l'obligation (dans laquelle investit le fonds sous-jacent) ne compense pas la perte réelle de pouvoir d'achat causée par l'inflation;
Gestionnaire de fonds	Degroof Petercam Asset Management, Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles														
Date de création	02.11.2009														
Profil de risque	Défensif														
Classe de risque	1 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*														
Durée de placement conseillée	Au moins 1 ans														
Frais de gestion	0,00082% par jour (0,30% par an)														
	<ul style="list-style-type: none"> Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent; Risque d'inflation : en cas d'inflation en hausse, les titres de créance peuvent perdre plus fortement en valeur que d'autres types d'actifs, principalement si le rendement de l'obligation (dans laquelle investit le fonds sous-jacent) ne compense pas la perte réelle de pouvoir d'achat causée par l'inflation; 														

- Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent.

Golden Future

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds commun d'investissement Best Of Funds Global Selection (LU0336467393) qui investit au moins 2/3 des actifs en actions européennes et qui a pour objectif de proposer un résultat global aussi élevé que possible.

Gestionnaire de fonds	Degroof Petercam Asset Management, Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles
Date de création	23.12.2003
Profil de risque	Dynamique
Classe de risque	5 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 8 ans
Frais de gestion	0,00329% par jour (1,20% par an)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent; • Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat; • Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent; • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé; • Risque de gestion : dans certaines circonstances anormales sur le marché, le risque existe que certaines techniques de gestion habituelles s'avèrent inefficaces ou défavorables; • Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité.

ERGO MEAG Flexconcept EuroGrowth

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement MEAG FlexConcept – EuroGrowth (LU1136925028). L'objectif de ce compartiment d'investissement est, à long terme, une croissance modérée du capital et du bénéfice. Pour y parvenir, ce compartiment investit selon un concept d'investissement dynamique, corrigeant le risque. L'objectif de ce concept est une participation de maximum 75 % des actifs du compartiment d'investissement au développement des marchés obligataires européens et une participation de maximum 60 % des actifs du compartiment d'investissement au développement des marchés d'actions européens. Pour les actifs du compartiment d'investissement, une volatilité cible entre 7 et 10 % est respectée. L'exécution de la politique d'investissement se fait au travers de l'échange d'actions, d'obligations, des instruments du marché financier et/ou par le biais de l'achat de droits de participation dans d'autres OPC (et surtout ETF). Les produits dérivés peuvent être utilisés pour les actifs du compartiment d'investissement à des fins de couverture.

Gestionnaire de fonds	MEAG Luxembourg S.à.r.l., 15, Rue Notre Dame, L-2240, Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Neutre
Classe de risque	4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 4 ans
Frais de gestion	0,00313% par jour (1,15% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ; • Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.

ERGO Petercam European Opportunities

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement ERGO Fund Golden Aging (BE6275113866). L'objectif du compartiment consiste à offrir aux investisseurs, directement ou via une gestion active du portefeuille, une exposition à des titres ayant un caractère d'actions, d'entreprises situées dans le monde entier. Aucune garantie formelle n'a été accordée au compartiment, ni à ses participants. Le compartiment investit au minimum 75% en actions et en instruments financiers similaires. Le compartiment peut investir jusqu'à 25% en obligations et/ou en autres titres de créance. Le compartiment peut accessoirement conserver des liquidités temporaires sous la forme de comptes courants, dépôts ou titres.

Gestionnaire de fonds	Degroof Petercam Asset Management s.a., Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Très dynamique
Classe de risque	5 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 5 ans
Frais de gestion	0,00389% par jour (1,43% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de concentration: le risque lié à une grande concentration des investissements dans une catégorie d'actifs déterminée ou sur un marché déterminé.

Fonds possibles sous tous les régimes fiscaux, sauf le régime fiscal de l'épargne-pension	<p><u>Eurozone Government</u></p> <p>Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement DPAM INVEST B Bds Eur B (BE0943877671). Le fonds investit activement en obligations libellées en euros (obligations d'Etat, obligations émises par des institutions supranationales et des institutions avec garantie de l'Etat). Sur la base d'examen macro-économiques et d'analyses de courbe des taux d'intérêt, le gestionnaire adapte la durée résiduelle moyenne de placement ('duration'), le positionnement sur la courbe des taux d'intérêt et la répartition en pays de son portefeuille.</p>														
	<table border="1"> <tr> <td>Gestionnaire de fonds</td> <td>Degroof Petercam Asset Management, Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles</td> </tr> <tr> <td>Date de création</td> <td>02.11.2009</td> </tr> <tr> <td>Profil de risque</td> <td>Défensif</td> </tr> <tr> <td>Classe de risque</td> <td>3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*</td> </tr> <tr> <td>Durée de placement conseillée</td> <td>Au moins 3 ans</td> </tr> <tr> <td>Frais de gestion</td> <td>0,00263% par jour (0,96% par an)</td> </tr> <tr> <td>Risques spécifiques</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Risque de crédit: le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser; Risque de concentration: risque lié au fait que le nombre d'entreprises peut être inférieur à quarante et /ou aux investissements dans un seul pays. Il n'y a donc aucune répartition internationale. </td> </tr> </table>	Gestionnaire de fonds	Degroof Petercam Asset Management, Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles	Date de création	02.11.2009	Profil de risque	Défensif	Classe de risque	3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*	Durée de placement conseillée	Au moins 3 ans	Frais de gestion	0,00263% par jour (0,96% par an)	Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Risque de crédit: le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser; Risque de concentration: risque lié au fait que le nombre d'entreprises peut être inférieur à quarante et /ou aux investissements dans un seul pays. Il n'y a donc aucune répartition internationale.
Gestionnaire de fonds	Degroof Petercam Asset Management, Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles														
Date de création	02.11.2009														
Profil de risque	Défensif														
Classe de risque	3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*														
Durée de placement conseillée	Au moins 3 ans														
Frais de gestion	0,00263% par jour (0,96% par an)														
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Risque de crédit: le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser; Risque de concentration: risque lié au fait que le nombre d'entreprises peut être inférieur à quarante et /ou aux investissements dans un seul pays. Il n'y a donc aucune répartition internationale. 														
	<p><u>Secure Future</u></p> <p>Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement DPAM L Bonds Universalis Unconstrained (LU0138643068). Le fonds obligataire investit activement en obligations internationales gouvernementales et non gouvernementales de grande qualité. Sur la base d'examen macro-économiques et d'analyses de solvabilité et de courbe des taux d'intérêt, le gestionnaire adapte la durée résiduelle moyenne de placement ('duration'), le positionnement sur la courbe des taux d'intérêt et la répartition en devises de son portefeuille.</p>														
	<table border="1"> <tr> <td>Gestionnaire de fonds</td> <td>Degroof Petercam Asset Management, Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles</td> </tr> <tr> <td>Date de création</td> <td>06.01.2006</td> </tr> <tr> <td>Profil de risque</td> <td>Défensif</td> </tr> <tr> <td>Classe de risque</td> <td>4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*</td> </tr> <tr> <td>Durée de placement conseillée</td> <td>Au moins 3 ans</td> </tr> <tr> <td>Frais de gestion</td> <td>0,00263% par jour (0,96% par an)</td> </tr> <tr> <td>Risques spécifiques</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent; Risque d'inflation : en cas d'inflation en hausse, les titres de créance peuvent perdre plus fortement en valeur que d'autres types d'actifs, principalement si le rendement de l'obligation (dans laquelle investit le fonds sous-jacent) ne compense pas la perte réelle de pouvoir d'achat causée par l'inflation; Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent; </td> </tr> </table>	Gestionnaire de fonds	Degroof Petercam Asset Management, Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles	Date de création	06.01.2006	Profil de risque	Défensif	Classe de risque	4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*	Durée de placement conseillée	Au moins 3 ans	Frais de gestion	0,00263% par jour (0,96% par an)	Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent; Risque d'inflation : en cas d'inflation en hausse, les titres de créance peuvent perdre plus fortement en valeur que d'autres types d'actifs, principalement si le rendement de l'obligation (dans laquelle investit le fonds sous-jacent) ne compense pas la perte réelle de pouvoir d'achat causée par l'inflation; Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent;
Gestionnaire de fonds	Degroof Petercam Asset Management, Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles														
Date de création	06.01.2006														
Profil de risque	Défensif														
Classe de risque	4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*														
Durée de placement conseillée	Au moins 3 ans														
Frais de gestion	0,00263% par jour (0,96% par an)														
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent; Risque d'inflation : en cas d'inflation en hausse, les titres de créance peuvent perdre plus fortement en valeur que d'autres types d'actifs, principalement si le rendement de l'obligation (dans laquelle investit le fonds sous-jacent) ne compense pas la perte réelle de pouvoir d'achat causée par l'inflation; Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent; 														

- Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.

ERGO Amundi Fds Bd Euro Aggregate

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement Amundi Fds Bd Euro Aggregate AE-C (LU0616241476). Le compartiment vise des revenus et une croissance des actifs en investissant au moins deux tiers de ses actifs en euros, à savoir: titres de créance émis par des pays de la zone Euro, par un organisme public d'un pays de la zone Euro ou par des entités supranationales telles que la Banque mondiale ; titres couverts par une hypothèque ; titres de créance d'entreprises payant un taux faible mais relativement sûrs. Le compartiment investit au moins 50% de ses actifs nets en obligations en euros. Il peut investir dans des produits dérivés financiers, tant à des fins de couverture que pour une gestion efficace du portefeuille. L'indice Barclays Euro Aggregate (E) est l'indicateur de référence du compartiment.

Gestionnaire de fonds	Amundi Luxembourg S.A., 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Défensif
Classe de risque	3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 3 ans
Frais de gestion	0,00205% par jour (0,75% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ; • Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ; • Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent; • Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.

ERGO Amundi Fds Bd Global

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement Amundi Fds Bd Global AE-C (LU0557861860). Le compartiment affecte son budget de risque dans des obligations d'émetteurs souverains, quasi-souverains et publics, ainsi que dans des instruments financiers. L'emploi de produits dérivés fait partie intégrante de la politique et des stratégies d'investissement. Les contrats à terme, options, swaps, dérivés de crédit sont utilisés à des fins de couverture et/ou d'exposition aux risques des taux d'intérêt, du crédit et des devises. L'indice « J.P. Morgan Government Bond Global All Maturities Unhedged in USD » représente l'indicateur de référence du compartiment. Cela étant, le compartiment ne vise pas à répliquer cet indicateur de référence et

peut donc s'en écarter de façon significative.

Gestionnaire de fonds	Amundi Luxembourg S.A., 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Défensif
Classe de risque	4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 3 ans
Frais de gestion	0,00205% par jour (0,75% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ; • Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ; • Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.

ERGO BGF Euro Bond

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement BGF Euro Bond D2 (LU0297941469). Le fonds investit au moins 80% du total de son actif dans des titres de créances. Ils comprennent les obligations et les instruments du marché monétaire (c'est-à-dire des titres de créance à échéance à court terme). Les titres de créances peuvent être émis par des Etats, des organismes d'Etat, des sociétés et des entités supranationales domiciliées dans des pays appartenant ou non à la zone euro. A des fins de gestion du risque de change, le Gestionnaire financier par délégation peut utiliser des techniques d'investissement (qui peuvent comprendre l'utilisation de produits dérivés), afin de protéger la valeur du fonds, en tout ou en partie, ou de permettre au fonds de tirer profit des variations des taux de change avec la devise de référence du fonds.

Gestionnaire de fonds	BlackRock (Luxembourg) S.A., 6D route de Trèves, Senningerberg, 2633 Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Défensif
Classe de risque	3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 3 ans
Frais de gestion	0,00205% par jour (0,75% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ; • Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité

de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser ;

- Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ;
- Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé.

ERGO BGF European Special Situations

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement BGF European Special Situations A2 (LU0331283803). Le fonds veut maximaliser le rendement sur investissement au moyen d'une croissance du capital et de revenus provenant des actifs du fonds. Le fonds investit au minimum 70% de ses actifs totaux en actions d'entreprises principalement actives en Europe. Le fonds investit plus particulièrement dans des entreprises ayant une forte marge de croissance et sous-évaluées par le marché. Dans des circonstances normales, le fonds investit au minimum 50% de ses actifs totaux dans des petites et moyennes entreprises.

Gestionnaire de fonds	BlackRock (Luxembourg) S.A., 6D route de Trèves, Senningerberg, 2633 Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Dynamique
Classe de risque	5 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 8 ans
Frais de gestion	ERGO Life : 0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ; • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ; • Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.

ERGO BGF Global Allocation A2

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement BGF Global Allocation A2 USD (EUR) (LU0171283459). Le fonds vise à optimiser le rendement de votre investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du fonds. Le fonds investit à l'échelle mondiale au moins

70% du total de son actif dans des actions et des titres de créances dans des conditions de marché normales. Les titres de créances comprennent les obligations et les instruments du marché monétaire. Il peut également détenir des dépôts et des liquidités. Les titres de créances peuvent être émis par des Etats, des organismes d'Etat, des sociétés et des entités supranationales. Le fonds peut également investir dans de petites sociétés qui ne sont pas encore très développées. Le fonds cherchera généralement à investir dans des titres de sociétés sous-évaluées. A des fins de gestion du risque de change, le gestionnaire financier par délégation peut utiliser des techniques d'investissement comme l'utilisation de produits dérivés. La devise de référence du fonds est le dollar américain.

Gestionnaire de fonds	BlackRock (Luxembourg) S.A., 6D route de Trèves, Senningerberg, 2633 Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Neutre
Classe de risque	4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 5 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ; • Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ; • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ; • Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ; • Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.

ERGO DNCA Invest Eurose

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement DNCA Invest Eurose A EUR (LU0284394235). Le compartiment investira dans des actions ou des instruments financiers équivalents, des titres de créances et des instruments du marché monétaires d'émetteurs européens, dans les limites suivantes : Actions ou instruments financiers équivalents (CFD ou DPS) : 0% à 35% de ses actifs nets ; Titres de créances : 0% à 100% de ses actifs nets. Dans des conditions

de marché difficiles, le compartiment peut investir jusqu'à 100% de ses actifs nets dans des instruments du marché monétaire.

Gestionnaire de fonds	DNCA FINANCE Luxembourg, 25 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Neutre
Classe de risque	4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 2 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ; • Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ; • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ; • Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.

ERGO Ethna-Aktiv

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement Ethna-AKTIV T (LU0431139764). L'objectif principal d'Ethna-AKTIV consiste à réaliser une plus-value intéressante en euros, en tenant compte des critères de stabilité de la valeur, de sécurité du capital et de liquidité de l'actif du fonds. Le fonds investit son actif dans des titres de toutes sortes, parmi lesquels figurent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et des dépôts à terme. La part en actions, fonds en actions et titres assimilables à des actions ne doit pas dépasser au global 49 % de l'actif net du fonds. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10 % de l'actif du fonds. L'acquisition est principalement axée sur des actifs d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'OCDE. Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers, dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (produits dérivés) afin de couvrir ou d'accroître son actif.

Gestionnaire de fonds	ETHENEA Independent Investors S.A., 16 Rue Gabriel Lippmann, 5365 Schüttringen, Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Neutre
Classe de risque	4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*

	Durée de placement conseillée	Au moins 3 ans
	Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
	Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ; • Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ; • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ; • Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser ; • Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité.
	<p><u>ERGO Fidelity America</u></p> <p>Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement Fidelity America A-Acc-EUR (LU0251127410). Le fonds vise à dégager une croissance du capital à long terme avec un bas niveau de revenu anticipé. Au moins 70 % des actifs sont investis d'une manière diversifiée en actions de sociétés américaines, en utilisant des produits dérivés pour réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires selon le profil de risque du compartiment.. Le compartiment est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre de ses objectifs et politiques d'investissement.</p>	
	Gestionnaire de fonds	FIL (Luxembourg) S.A., 2a, rue Albert Borschette, L-1021 Luxembourg
	Date de création	20.06.2016
	Profil de risque	Très dynamique
	Classe de risque	6 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
	Durée de placement conseillée	Au moins 5 ans
	Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
	Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ; • Risque de change : des fluctuations dans les taux de change

peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.

ERGO Fidelity Emerging Markets

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement Fidelity Emerging Markets A-EUR (LU0307839646). Le compartiment vise à dégager une croissance du capital à long terme avec un bas niveau de revenu anticipé. Au moins 70 % des actifs sont investis en actions de sociétés implantées dans des zones en plein essor économique, y compris des pays d'Amérique latine, du Sud-Est asiatique, d'Afrique, d'Europe de l'Est (Russie incluse) et du Moyen-Orient. Le compartiment peut investir son actif net directement en Actions A et B chinoises. Le compartiment peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du compartiment. Le compartiment est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre de ses objectifs et politiques d'investissement en utilisant des dérivés pour réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires selon le profil de risque du compartiment.

Gestionnaire de fonds	FIL (Luxembourg) S.A., 2a, rue Albert Borschette, L-1021 Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Très dynamique
Classe de risque	6 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 5 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise ; • Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ; • Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ; • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé.

ERGO Fidelity World

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement Fidelity World A-EUR (LU0069449576). Le compartiment vise à dégager une croissance du capital à long terme avec un bas niveau de revenu anticipé. Au moins 70 % des actifs sont investis en actions de sociétés à

travers le monde. Le gérant n'est pas limité dans son choix de sociétés, que ce soit sur le plan géographique, en termes de taille ou de secteur d'activité. La sélection des titres sera avant tout basée sur la disponibilité d'opportunités d'investissement attrayantes. Le compartiment peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du compartiment. Le compartiment peut utiliser des dérivés pour réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires selon le profil de risque du compartiment. Le gestionnaire de fonds est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre de ses objectifs et politiques d'investissement.

Gestionnaire de fonds	FIL (Luxembourg) S.A., 2a, rue Albert Borschette, L-1021 Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Dynamique
Classe de risque	5 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 5 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ; Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.

ERGO Franklin US Opportunities

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement Franklin US Opportunities A Acc EUR (LU0260869739). Le fonds a pour objectif d'augmenter la valeur de ses investissements à moyen et long terme. Le fonds investit principalement dans des titres de capital émis par des entreprises de toute taille situées aux États-Unis, ou faisant des affaires importantes aux États-Unis. Les revenus issus des investissements du fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

Gestionnaire de fonds	Franklin Templeton International Services S.A., 8A rue Albert Borschette, 1246 Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Très dynamique
Classe de risque	6 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 6 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé.

ERGO Henderson Horizon Pan Eurp Prpty

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement Henderson Henderson Horizon Pan Eurp Prpty Eqs A1-Acc EUR (LU0260869739). Dans des circonstances normales, le fonds investit surtout en actions d'entreprises et de sociétés de placement immobilier européennes dont les revenus proviennent surtout de la détention, du développement et de la gestion d'immobilier en Europe. Le fonds peut aussi investir dans tous les types de titres qui entrent dans le cadre de l'objectif, des instruments financiers, des dépôts bancaires. Pour le choix des placements, le gestionnaire considère les entreprises dont le cours des actions augmentera probablement en prix à long terme, en se basant sur la conviction que les valeurs immobilières matérielles propulseront à long terme le rendement des actions des entreprises immobilières. Le fonds peut faire appel à des produits dérivés pour réduire le risque ou pour gérer le fonds plus efficacement. Développé pour les investisseurs qui comprennent les risques du fonds, qui souhaitent un placement axé sur l'immobilier en Europe et qui veulent investir leur argent pour une longue période.

Gestionnaire de fonds	Henderson Management S.A., 2 ,Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Dynamique
Classe de risque	5 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 6 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ; • Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ; • Risque de gestion : dans certaines circonstances anormales sur le marché, le risque existe que certaines techniques de gestion habituelles s'avèrent inefficaces ou défavorables ; • Risque des titres sur les marchés de l'immobilier: Les actions des entreprises engagées sur les marchés de l'immobilier peuvent prendre ou perdre de la valeur, car elles sont soumises à des risques spéciaux tels que la modification des lois et règlements en vigueur, la hausse des taux d'intérêt et la baisse de la valeur des biens.

ERGO JPM Global Capital Appreciation

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement JPM Global Macro Opps A (acc) EUR (LU0095938881). Le compartiment cherche à offrir une plus-value en capital supérieure à celle de son indice de référence (ICE 1 Month EUR LIBOR) monétaire en investissant essentiellement dans des titres du monde entier. Le compartiment investira essentiellement dans des actions, des instruments sur indices de matières premières, des titres convertibles, des titres de dette, des dépôts auprès d'établissements de crédit et des instruments du marché monétaire. Le compartiment pourra utiliser des instruments financiers dérivés pour atteindre son objectif

d'investissement. Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture. Le compartiment peut acquérir des actifs libellés dans n'importe quelle devise et le risque de change pourra être couvert.

Gestionnaire de fonds	JPMorgan Asset Management (Europe) S.p.r.l., 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Dynamique
Classe de risque	6 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 5 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ; • Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ; • Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise ; • Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser ; • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ; • Risque de concentration: le risque lié à une grande concentration des investissements dans une catégorie d'actifs déterminée ou sur un marché déterminé ; • Risques sur titres convertibles: les obligations convertibles sont soumises aux risques de crédit, de taux d'intérêt et demarché susmentionnés, qui sont liés aux titres de créance et titres de participation ainsi qu'aux risques inhérents aux titres convertibles. Les obligations convertibles peuvent également être moins liquides que les titres de participation sous-jacents ; • Risques sur matières premières: la valeur des titres dans lesquels le sous-fonds investit peut être influencé par des

mutations dans les prix des matières premières, qui peuvent être très volatiles.

ERGO M&G Global Growth

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement M&G Global Select C EUR Acc (GB0030938251). Le fonds veut réaliser une croissance de capital et des revenus en investissant au moins 70% du fonds en actions d'entreprises diversifiées situées partout dans le monde. Le fonds investit dans un nombre relativement restreint d'entreprises de bonne qualité, qui prennent de la valeur sous l'influence d'un élément de changement, et qui, en raison de problèmes à court terme, ont été sous-évaluées. Le fonds peut investir dans un large éventail de pays et de secteurs et dans des entreprises de grandeurs diverses. Le gestionnaire du fonds ambitionne une sélection équilibrée d'actions ayant différentes caractéristiques de risque et de rendement, afin de composer un fonds qui soit stable dans des conditions de marché diverses. Des produits dérivés peuvent être utilisés pour réaliser l'objectif du fonds et pour réduire le risque, limiter les frais et générer du capital et/ou des revenus supplémentaires.

Gestionnaire de fonds	M&G Securities Ltd., Laurence Pountney Hill, London, EC4R 0HH, United Kingdom
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Dynamique
Classe de risque	5 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 5 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ; • Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ; • Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise ; • Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser ; • Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ;

- Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ;
- Risque de concentration: le risque lié à une grande concentration des investissements dans une catégorie d'actifs déterminée ou sur un marché déterminé.

ERGO MEAG EuroBalance

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement MEAG EuroBalance (DE0009757450).

L'objectif d'investissement du fonds est de réaliser une augmentation attrayante des actifs. Pour y parvenir, le fonds investit en obligations et en actions d'émetteurs européens. En fonction de l'évaluation du marché, l'appréciation des deux classes d'actifs est adaptée de façon flexible par le biais de produits dérivés. Les produits dérivés sont des instruments financiers, dont la valeur dépend du développement d'une valeur sous-jacente, par exemple, des titres, indice ou taux. Le rapport exprimé en pourcentage des deux classes d'actifs varie généralement entre 20 et 80 %. Dans la partie obligataire, les obligations d'émetteurs publics (ex : des obligations d'Etat), les obligations garanties et les obligations d'entreprises ont la préférence. Les titres d'émetteurs non européens peuvent être ajoutés aux actifs du fonds. Dans ce cadre, l'équipe de gestion est responsable de la sélection des titres distincts.

Gestionnaire de fonds	MEAG MUNICH ERGO Asset Management GmbH, Oskar-von-Miller-Ring 18, 80333 München, Allemagne
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Neutre
Classe de risque	4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 4 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ; • Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ; • Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.

ERGO MEAG EuroErtrag

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement MEAG EuroErtrag (DE0009782730). L'objectif du fonds est de réaliser une croissance attrayante des actifs. Pour y parvenir, le fonds investit principalement en obligations en euros d'émetteurs dont le siège principal se situe en Europe. Les obligations d'émetteurs publics, les obligations garanties et les obligations d'entreprise ont la préférence. Des actions sont ajoutées aux actifs du fonds. Leur part s'élève généralement entre 10 et 40 % et est adaptée de façon flexible selon l'évaluation du marché par le biais de produits dérivés. Dans ce cadre, l'équipe de gestion est responsable de la sélection des titres distincts. Le fonds utilise des produits dérivés pour réduire les pertes éventuelles suite à des fluctuations de taux et à des fluctuations monétaires, pour réaliser une croissance plus élevée des actifs et pour profiter de cours à la hausse ou à la baisse.

Gestionnaire de fonds	MEAG MUNICH ERGO Asset Management GmbH, Oskar-von-Miller-Ring 18, 80333 München, Allemagne
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Neutre
Classe de risque	4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 4 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ; • Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ; • Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.

ERGO Parworld Quant Eqty Europe GURU

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement Parworld Quant Eqty Europe GURU C C (LU0774754435). Le fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en appliquant une méthode quantitative de sélection des titres composés d'actions européennes, indirectement (par le biais d'instruments dérivés indiciels) ou directement. Il investit en actions émises par des sociétés immatriculées dans un pays de l'Espace Économique Européen et peut utiliser des instruments dérivés tels que des swaps de performance.

Gestionnaire de fonds	BNP Paribas Asset Management Luxembourg, 33 rue de Gasperich, 5826 Hesperange, Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Dynamique
Classe de risque	6 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 6 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ; • Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ; • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ; • Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.

ERGO Parworld Quant Eqty World GURU

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement Parworld Quant Eqty World GURU C C (LU0774754948). Le fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en appliquant une méthode quantitative de sélection des titres composés d'actions du monde entier, indirectement (par le biais de dérivés indicels) ou directement. Il investit en actions émises par des sociétés de tous pays et peut utiliser des instruments dérivés tels que des swaps de performance.

Gestionnaire de fonds	BNP Paribas Asset Management Luxembourg, 33 rue de Gasperich, 5826 Hesperange, Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Dynamique
Classe de risque	6 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 6 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ; • Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ; • Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser ; • Risque de transaction et de conservation: certains marchés sont moins régulés que la plupart des autres marchés internationaux, de sorte que les services liés à la conservation et à la liquidation pour le compartiment sur ces marchés peuvent entraîner un risque plus élevé.
--	--

ERGO Petercam Securities Real Estate Europe

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement DPAM INVEST B Securities Real Estate Europe (BE0058187841). L'objectif du fonds est de vous offrir, par le biais d'une gestion active du portefeuille, une exposition aux titres représentatifs du secteur immobilier européen. Le fonds investit principalement dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large (tels que les certificats immobiliers et les actions de sociétés d'investissement à capital fixe en immobilier (SICAFI), de sociétés d'investissement en créances immobilières (SIC) ou de sociétés immobilières ou actives dans la promotion et le développement immobilier) émis par des entreprises ayant leur siège social et/ou une partie significative de leurs actifs, activités, centres de profits ou centres de décision en Europe. Le fonds peut, de manière facultative, utiliser des produits dérivés et ce tant dans un but de réalisation des objectifs d'investissement que dans un but de couverture des risques (couverture ou exposition du/au risque lié à certains marchés).

Gestionnaire de fonds	Degroof Petercam Asset Management s.a., Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Dynamique
Classe de risque	4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 5 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ; • Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise ; • Risque de concentration: le risque lié à une grande concentration des investissements dans une catégorie d'actifs déterminée ou sur un marché déterminé.

ERGO Templeton Emerging Markets

Ce fonds a comme fonds sous-jacent le fonds d'investissement Templeton Emerging Markets Sm Cos A Acc EUR (LU0300743431). L'objectif du fonds est d'augmenter la valeur de ses investissements à moyen et long terme. Le Fonds investit principalement dans des actions émises par de petites entreprises situées dans des marchés émergents ou y exerçant une part substantielle de leurs activités. Le fonds peut investir dans une moindre mesure dans des actions et/ou titres de capital émis par des entreprises de toute taille situées dans tout pays. En outre, il investit dans des obligations de toute qualité émises par des entreprises et des gouvernements de tout pays.

Gestionnaire de fonds	Franklin Templeton International Services S.A., 8A rue Albert Borschette, 1246 Luxembourg
Date de création	20.06.2016
Profil de risque	Très dynamique
Classe de risque	5 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)*
Durée de placement conseillée	Au moins 7 ans
Frais de gestion	0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle)
Risques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ; • Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ; • Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.

* La classe de risque des fonds de placement peut varier dans le temps. L'augmentation ou la diminution de la volatilité d'un fonds a une influence sur la classe de risque attribuée. ERGO Insurance SA évalue les fluctuations des fonds et la classe de risque correspondante sur une base trimestrielle. La classe de risque la plus récente est toujours mentionnée dans la dernière version de la fiche de fonds d'investissement concernée.

Rendement

Le rendement dépend de l'évolution de la valeur d'inventaire des fonds de la branche 23. Cette évolution dépend des marchés financiers, ce qui peut conduire à de fortes fluctuations de la valeur d'inventaire.

Le risque financier est donc entièrement supporté par le preneur d'assurance/bénéficiaire. Le preneur d'assurance/bénéficiaire est prêt, en échange de rendements éventuels plus élevés, de supporter également les pertes éventuelles suite à une baisse du cours des fonds de la branche 23 dans lesquels il est investi. Cette perte peut aussi consister à ce que le capital investi ne puisse pas ou pas entièrement être récupéré à l'échéance du contrat.

ERGO Insurance et le gestionnaire de fonds n'offrent aucune garantie de rendement ni de garantie de capital.

Aucune participation bénéficiaire n'est octroyée sur les avoirs sur compte de la branche 23.

Rendement du passé

Données au: 30/06/2017

Nom	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Cash	-0,67	-0,54	-0,20	-
Golden Future	19,31	6,00	10,29	-2,10
ERGO FlexConcept EuroGrowth*	6,97	-	-	-
ERGO Petercam European Opportunities*	15,33	-	-	-
Best of World	10,45	5,62	6,88	-
Eurozone Government	-3,39	2,16	3,96	-
Secure Future	0,82	3,63	3,16	1,31
ERGO Amundi Fds Bd Euro Aggregate*	0,14	1,71	4,94	4,36
ERGO Amundi Fds Bd Global*	-2,10	5,81	6,00	-
ERGO BGF Euro Bond*	-0,67	3,34	5,45	5,66
ERGO BGF European Special Situations*	16,45	10,89	13,58	6,63
ERGO BGF Global Allocation A2	8,66	8,48	7,95	5,37
ERGO DNCA Invest Eurose *	9,23	2,76	5,86	-
ERGO Ethna-AKTIV*	2,88	0,50	3,53	3,55
ERGO Fidelity America*	7,99	13,93	16,54	8,13
ERGO Fidelity Emerging Markets*	15,19	8,90	8,57	-
ERGO Fidelity World*	19,93	13,35	15,97	5,04
ERGO Franklin US Opportunities*	17,20	13,50	15,00	9,10
ERGO Henderson Horizon Pan Eurp Prpty*	6,95	10,70	15,49	0,39
ERGO JPM Global Capital Apprec*	-4,79	6,10	7,24	3,28
ERGO JPM Global Strat Bd*	1,97	1,07	2,11	-
ERGO M&G Global Growth*	17,78	11,82	12,96	6,03
ERGO MEAG EuroBalance*	5,77	3,75	8,91	3,55
ERGO MEAG EuroErtrag*	7,97	3,31	6,52	5,91
ERGO Parworld Quant Eqty Europe GURU*	13,72	6,10	-	-
ERGO Parworld Quant Eqty World GURU*	12,34	6,28	-	-
ERGO Petercam Securities Real Estate Europe*	6,27	10,83	14,07	1,98
ERGO Templeton Emerging Mkts*	18,86	12,38	12,32	-

* Pour ces fonds, trop peu de rendements du passé sont disponibles. C'est pour cette raison que nous vous communiquons le rendement historique du fonds d'investissement sous-jacent, obtenu par le gestionnaire de fonds, qui lui existe déjà depuis suffisamment longtemps. Les frais de gestion du fonds d'assurance ERGO Life interne ne sont pas encore compris dans ces rendements.

Les rendements expriment le rendement net, après calcul des frais de gestion. Les rendements sont calculés par ERGO Insurance sur la base des informations fournies par le gestionnaire de fonds. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir. Le risque financier est entièrement supporté par le

	<i>preneur d'assurance/bénéficiaire.</i>
Souscription	A tout moment.
Valeur d'inventaire	La valeur unitaire des fonds de la branche 23 figure chaque jour ouvrable sur le site Internet www.ergo.be et dans les journaux l'Echo et De Tijd. La valeur d'inventaire (et la valeur unitaire qui en résulte) de chaque fonds d'investissement de la branche 23 est calculée chaque jour ouvrable d'ERGO Insurance.
Risque d'insolvabilité de l'assureur	<ul style="list-style-type: none"> - La partie branche 21 du contrat d'assurance tombe sous le « Système de protection des dépôts et des instruments financiers », qui, en cas de faillite d'une compagnie d'assurances, verse une indemnisation aux investisseurs. Par personne et par compagnie, cette indemnisation peut s'élever à € 100.000 au maximum. - La partie branche 23 de l'investissement ne bénéficie pas du système de garantie des dépôts susmentionné. Les actifs des fonds d'investissement pour les contrats branche 23 sont la propriété de la compagnie d'assurances. Les valeurs dans lesquelles les provisions techniques pour les contrats d'assurance-vie branche 23 sont matérialisées constituent cependant des avoirs séparés dans le bilan de l'assureur. Ces avoirs reviennent aux investisseurs : ils sont un créancier privilégié sur les actifs sous-jacents du fonds branche 23.
Généralités	
Droits d'entrée	Les droits d'entrée s'élèvent au maximum à 5%. Les droits d'entrée sont déduits de la prime qui reste après retenue de la taxe sur la prime et/ou des primes et taxe pour les garanties complémentaires optionnelles.
Droits de sortie	Voir indemnité de rachat.
Frais de gestion (sur les avoirs sur compte branche 21)	ERGO Insurance retire tous les mois des frais de gestion forfaitaires aux avoirs sur compte branche 21 d'un montant de € 0,75 (à indexer, indice des prix à la consommation harmonisé IPCH : 01/01/2010). De plus chaque mois 0,0167% des avoirs sur compte du mode de placement de la branche 21 « Taux d'intérêt fixe sur 8 ans + garantie de capital + participation bénéficiaire » est retiré. Les frais de gestion des avoirs sur compte branche 23 sont mentionnés dans les caractéristiques des fonds de la branche 23.
Indemnité de rachat/indemnité de retrait	<p><u>Contrat d'assurance individuelle avec régime fiscal « épargne-pension » (art. 145/1, 5° CIR 92) & Contrat d'assurance individuelle avec régime fiscal « épargne à long terme » (art. 145/1, 2° CIR 92)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de sortie prématurée, une indemnité de rachat est portée en compte. Cette indemnité de rachat s'élève à 5% des avoirs sur compte bruts rachetés. A partir de 60 ans, cette indemnité de rachat diminue chaque année et est portée à 4% à 61 ans, 3% à 62 ans, 2% à 63 ans et 1% à 64 ans. L'indemnité de rachat minimale s'élève toutefois à un minimum de € 75 (à indexer, indice des prix à la consommation harmonisé IPCH : 01/01/2010). • A partir de 65 ans ou au moment de la pension légale, plus aucune indemnité de rachat n'est due. • Aucune indemnité de retrait n'est due au terme du contrat. <p><u>Contrat d'assurance individuelle sans réduction d'impôt</u></p> <p>En cas de rachat total ou partiel, l'indemnité de rachat correspond au montant suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retraits dans l'année suivant la date d'effet du contrat: 5% sur les retraits, avec un minimum de € 75 (*) - Retraits dans la 2^e année suivant la date d'effet du contrat: 4% sur les retraits, avec un minimum de € 75 (*) - Retraits dans la 3^e année suivant la date d'effet du contrat: 3% sur les retraits, avec un minimum de € 75 (*) - Retraits dans la 4^e année suivant la date d'effet du contrat: 2% sur les retraits, avec un minimum de € 75 (*) - Retraits dans la 5^e année suivant la date d'effet du contrat: 1% sur les retraits, avec un minimum de € 75 (*) - Retraits dans la 6^e et la 7^e année suivant la date d'effet du contrat : 0% sur les retraits, avec un minimum de € 75 (*)

<p>Retrait partiel</p> <p>Autres charges</p>	<p>(*) à indexer, indice de référence : 01/01/2010.</p> <p>En cas de sortie prématurée du mode de placement « 8 ans de taux d'intérêt fixe + garantie de capital + participation bénéficiaire » (modes de placement branche 21) (changement de mode de placement, rachat, résiliation, transfert interne d'avois sur compte branche 21, blocage de réserves pour une avance), les avois sur compte branche 21 concernés sont – conformément à l'Arrêté Royal du 14 novembre 2003 relatif à l'activité d'assurance-vie – adaptés au préalable à la hausse ou à la baisse, par l'application d'une correction financière.</p> <p>Les avois sur compte branche 21 sont ainsi multipliés par la formule suivante :</p> $(1+i_{\text{garanti}})^{\text{durée restante}} / (1+i_{\text{spot rate}})^{\text{durée restante}}$ <p>Cette correction financière est appliquée pour tenir compte d'une manière raisonnable de l'évolution des intérêts entre-temps. Il est tenu compte du taux d'intérêt garanti appliqué (i_{garanti}), du spot rate ($i_{\text{spot rate}}$) et de la durée restante de la période de garantie (durée restante). Le 'spot rate' indiqué est calculé conformément à l'Annexe 4 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2003 relatif à l'activité d'assurance-vie.</p> <p>Exceptionnellement, la correction financière n'est pas appliquée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Versement/retrait au terme ou à l'âge de la pension légale. • Versement des avois sur compte en cas de décès de l'assuré. <p>Minimum € 500. Le capital restant doit toujours être au moins égal à € 1.250.</p> <p>Les éventuelles charges fiscales en cas de rachat/retrait sont mentionnées à la rubrique Fiscalité.</p>
<p>Frais de changement de règle de placement et changement de mode de placement</p>	<p>En cas de premier changement de règle de placement ou de mode de placement au cours d'une année calendrier, des chargements particuliers de € 40,00 (à indexer, indice de référence: 1/01/2010) sont portés en compte. A partir du deuxième changement de règle de placement et/ou de mode de placement au cours de la même année calendrier, ERGO Insurance porte € 80,00 en compte (à indexer, indice de référence: 1/01/2010).</p>
<p>Durée</p>	<p>La durée du contrat s'élève à 10 ans au minimum.</p> <p>Le contrat entre en vigueur à la date d'entrée en vigueur mentionnée sur le Certificat personnel et au plus tôt après le paiement de la première prime. La date d'échéance du contrat est également mentionnée sur le Certificat personnel.</p> <p>Le contrat prend fin au décès de l'assuré.</p>
<p>Prime</p>	<p>Les primes sous-mentionnées sont des primes minimales, taxe et frais inclus.</p> <p><u>Primes périodiques</u></p> <p>Primes mensuelles: au minimum € 35 (domiciliation obligatoire).</p> <p>Primes trimestrielles: au minimum € 100.</p> <p>Primes semestrielles: au minimum € 200.</p> <p>Primes annuelles: au minimum € 400.</p> <p>Versements supplémentaires possibles, avec un minimum de € 35.</p> <p>Pour le mode de placement « Taux d'intérêt fixe sur 8 ans + garantie de capital + participation bénéficiaire », la somme des versements supplémentaires ne peut pas excéder € 500.000 par preneur d'assurance.</p>
<p>Fiscalité</p>	<p><u>Contrat d'assurance-vie individuelle avec régime fiscal « épargne-pension » (art. 145/1, 5° CIR 92)*</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction d'impôt à 30% sur les primes pension, pas de taxe sur le versement de prime; • Capital pension imposable à 8% (taxe anticipative à 60 ans); • Rente d'incapacité de travail: imposable au taux marginal en tant que revenu de remplacement

	<p>(possibilité de réduction d'impôts);</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors d'un rachat/retrait anticipé, un impôt jusqu'à 33% sera retenu ; • Les transferts totaux des avoirs sur compte dans le cadre d'une même assurance-pension sont exonérés, même si la taxe anticipative n'a pas encore été prélevée. On entend par transfert total des avoirs sur compte le transfert complet des avoirs sur compte du volet branche 21 ou du volet branche 23 de l'assurance-pension ou d'un fonds dans le volet branche 23 de l'assurance-pension. • Les transferts partiels des avoirs sur compte dans le cadre d'une même assurance-pension sont uniquement exonérés d'impôt si la taxe anticipative a été retenue sur l'assurance-pension. <p><u>Contrat d'assurance-vie individuelle avec régime fiscal « épargne à long terme » (art. 145/1, 2° CIR 92)*</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction d'impôt à 30% sur les primes pension, taxe de 2% sur le versement de prime; • Capital pension imposable à 10% (taxe anticipative à 60 ans); • Rente d'incapacité de travail: imposable au taux marginal en tant que revenu de remplacement(possibilité de réduction d'impôts); • Lors d'un rachat/retrait anticipé, un impôt jusqu'à 33% sera retenu ; • Les transferts totaux ou partiels des avoirs sur compte dans le cadre d'une même assurance-vie individuelle épargne à long terme sont exonérés d'impôt, même si la taxe anticipative n'a pas encore été retenue. <p><u>Contrat d'assurance-vie individuelle sans réduction d'impôt*</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de réduction d'impôt sur les primes pension, taxe de 2% sur le versement de prime; • Capital pension non imposable (sauf précompte mobilier éventuel); • Rente d'incapacité de travail: imposable au taux marginal en tant que revenu de remplacement; • Précompte mobilier: <ul style="list-style-type: none"> - Les revenus des avoirs sur compte de la branche 21 sont soumis à un précompte mobilier de 30% (calculé sur un rendement annuel de 4,75%). - Il y a exonération de précompte mobilier pour les revenus de: <ul style="list-style-type: none"> ▪ contrats en cours depuis déjà plus de 8 ans ; ▪ contrats prévoyant une couverture décès d'au moins 130% de la/des prime(s) versées et dont le preneur d'assurance, l'assuré et le bénéficiaire en cas de vie sont une seule et même personne physique ; ▪ un versement provenant d'avoirs sur compte de la branche 23. <p><i>*Le traitement fiscal dépend des circonstances individuelles du client et de la législation fiscale qui est d'application et peut à l'avenir être soumis à des modifications.</i></p>
Retrait/rachat	Un retrait/rachat des avoirs sur compte est possible moyennant le respect des dispositions fiscales. Voir plus haut « indemnité de rachat/indemnité de retrait ».
Transfert de la branche 21 vers la branche 23 et inversement	Un transfert d'avoirs sur compte d'un ou plusieurs fonds vers un ou plusieurs fonds branche 23 ou vers un mode de placement de la branche 21 et inversement est possible à tout moment (changement de mode de placement). Voir la rubrique « Frais de changement de règle de placement et de mode de placement » et « Indemnité de rachat/indemnité de retrait ».
Information	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Fiche trimestrielle sur le fonds d'investissement</u>. Celle-ci donne une première indication d'un certain nombre de caractéristiques du fonds d'investissement, de la performance et des évolutions du marché. Elle est disponible sur le site www.ergo.be. • Le <u>règlement de gestion</u> contient des informations plus détaillées au sujet des modes de placement branche 23 possibles. Il est disponible sur le site www.ergo.be. • <u>Extrait de compte</u>. Le client reçoit chaque année un extrait de compte reprenant un aperçu des versements, des frais, des primes de risque soustraites, des retraits/rachats/versements, du rendement

	<p>(intérêts et participation bénéficiaire en branche 21, évolution des cours des fonds branche 23) ainsi qu'un relevé par mode de placement du nombre d'unités dans les avoirs sur compte.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les <u>Conditions générales</u> décrivent le cadre juridique général. • Le <u>Certificat personnel</u> décrit les caractéristiques spécifiques. • <u>La fiche pension</u>. Le client reçoit chaque année une fiche de pension reprenant un aperçu des versements, des frais, des primes de risque soustraites, des retraits/rachats/versements et du rendement (intérêts et participation bénéficiaire en branche 21). • Droit applicable au produit financier : droit belge. • Etat d'origine du fabricant de ce produit (ERGO Insurance SA) : Belgique. • Ces différents documents, y compris cette fiche d'information, font intégralement partie de la relation contractuelle avec le client. ERGO Insurance recommande d'ajouter ces documents à leur contrat.
Plaintes	<p>Les plaintes éventuelles peuvent être adressées au service Complaints d'ERGO Insurance (tél. +32 (0)2 535 58 88 ou e-mail complaints@ergo.be) ou à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles (tél. +32 (0)2 547 58 71 ou e-mail info@ombudsman.as).</p>